LES ÉCOLES: RPI PORCARO / MONTENEUF



Près de 180 repas ont été distribués lors du repas à emporter du 18 mars, merci aux parents et aux habitants de Monteneuf et Porcaro qui ont commandé.

Le printemps est arrivé, le potager de l'école redémarre avec pleins de projets. Les enfants ont, cette année, semé des tomates et planté des pommes de terre, ce

qui annonce, on espère, des frites accompagnées d'un ketchup maison pour les prochains évènements!

Nous organisons pendant les vacances une vente de printemps avec des bières, cidres locaux et du saucissons (porc français).

Rapprochez-vous des enfants de l'école ou commandez en ligne en scannant le souhaitez nous soutenir et préparer les apéros de cet été!



QR code, si vous

Prochaine date: 1er juillet Kermesse



Inscription « journée des retrouvailles » : report des réservations au 22 avril Il est encore temps de s'inscrire pour la journée des retrouvailles qui se déroulera le samedi 13 mai. N'hésitez pas à diffuser. A ce jour, malgré l'intérêt pour la journée, le nombre de réservations reste insuffisant.

Nous comptons sur vous. Réservation au 06.70.86.08.23

On recherche tous les élèves, les instituteurs et institutrices, le personnel des écoles ayant fréquentés les écoles de Monteneuf et où Porcaro du privé.

A diffuser auprès de vos connaissances parents enfants amis....

Pour notre exposition nous recherchons des photos ogec.monteneuf@orange.fr

Les élèves de Porcaro ont participé à une animation proposée par le Centre des Landes en lien avec notre projet d'année: "C'est dans ma nature".

Le vendredi 17 mars, les écoles ont fêté la St

Patrick: tous en vert pour aller au cinéma!

Le samedi 18 mars, les écoles ont ouvert leurs portes. Le marché des connaissances a ravi parents et enfants, au programme: expériences scientifiques, découverte du Maroc et des lapins.

Pour inscrire votre enfant à l'école, veuillez contacter la directrice Mme Barais au 02.97.93.21.56

Julie BARAIS

Chef d'établissement RPI privé MONTENEUF/PORCARO





Avril 2023

Numéro: 10 Edité en 400 exemplaires Diffusion gratuite



Publication et conception: Mairie de Porcaro et **Commission Communication**

Impression: Mairie de Porcaro 02 97 22 06 38 mairie.porcaro@orange.fr

Le printemps arrive et, avec, la P'tite news qui annonce les congés d'avril tant attendus. Cette saison redonne du baume au cœur, avec les journées qui rallongent et les prairies qui

Toutefois, les dossiers se multiplient avec des sujets divers et variés. Aussi, je voulais vous faire part d'une nouvelle obligation pour notre Commune de Porcaro en lien avec le réchauffement climatique et les risques incendie.

Tout d'abord nous devons réaliser le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) qui doit être approuvé au plus tôt. Ce plan doit servir à sécuriser tout risque d'incendie qui demanderait la mise en place des consignes arrêtées dans ce document.

Ce plan doit être établi avec certains d'entre vous qui pourraient être identifiés afin de sécuriser les lieux dans chacun des villages et dans le bourg en cas de situation de

Si vous souhaitez travailler avec nous pour établir ce plan, vous pouvez vous faire connaitre au niveau de la Mairie d'ici le 10 mai prochain. Nous vous inviterons sur 3 réunions prioritairement les jeudis après-midi ou en fin de journée si cela est plus facile pour vous.

Dans le même temps, La commune devra se doter d'un schéma incendie qui permettra un repérage des points d'eau public ou privé pour intervenir en cas d'un incident majeur. Ces dossiers sont à travailler ensemble ce qui permettra d'avoir une vision globale sur le sujet.

Dans un tout autre domaine mais qui concerne également le volet sécurité, je dois faire appel à des volontaires pour permettre à la balade de la Madone des motards de prendre le départ. L'édition 2023 se prépare, le dossier à transmettre à la Préfecture est finalisé. Il me reste à trouver 10 signaleurs (gardiens des routes) de 13h30 à 16h le 15 août après-midi.

La balade part de la rue Henri Geffroy vers Augan, Serge BOUCTOT, responsable de cette organisation m'a fait part de cette nouvelle obligation : Les services de la Préfecture interdiront le départ de la balade si les noms des personnes ne sont pas transmis avant fin mai. Il s'agit de placer 2 signaleurs dont 1 doté du permis de conduire par route.

Je vous remercie de vous faire connaître à la mairie pour vous positionner sur ces postes.

Bien sûr nous avons bien d'autres sujets qui nous occupent, vous en aurez quelques infos à la suite. Toutefois, vous aurez un point plus complet dans le bulletin municipal de



A VOS AGENDAS

- 8 Mai : Cérémonie du souvenir des victimes de la déportation et commémoration de la victoire de 1945
- 13 Mai : Journée retrouvailles organisée par **l'OGEC**
- 14 Mai : Vide grenier organisé par les anciens combattants
- 25 Juin : Vide grenier et concours de palets organisé par l'As Porcaro au stade de Foot
- 1er Juillet : Kermesse des écoles et Fête communale organisé par le comité Festif



DISTRIBUTION SOURICIDE ET RATICIDE

Distribution souricide et raticide pour particuliers le vendredi 21 avril à la mairie de 14 h à 16 h



ACTUALITÉS OBC : LA MOBILITÉ



le transport à la demande (TAD) se déploie sur tout le territoire.

le TAD est un service de transport qui s'adresse aux personnes âgées de 75 ans et plus et aux personnes à mobilité réduite. Depuis le 27 février, il permet de se rendre vers Guer, la Gacilly et Malestroit à partir de toutes les communes du territoire.

QUEL EST LE TARIF DU TAD?

Le trajet simple est fixé à 2€. Un tarif solidaire à 1€ est proposé aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidarité (sur présentation d'un justificatif). Le paiement s'effectue à la montée dans le véhicule auprès du conducteur. Le trajet aller-retour doit être réglé en totalité lors de l'aller.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE?

l'usager est pris en charge à son domicile, sur l'une des 26 communes de l'Oust à Brocéliande communauté, et il est déposé à la destination prévue en fonction de son secteur et des jours de passage:

- TAD 1: le lundi et le jeudi vers Malestroit, rue des Augustines Depuis Lizio, Sérent, St-Guyomard, Bohal, Pleucadeuc, St-Congard, St-Laurent sur Oust, St Marcel, Ruffiac, Missiriac, Caro, Malestroit et St-Abraham
- >Arrivée à Malestroit: entre 9h et 10h ou entre 14h et 15h
- >Départ de Malestroit: à 12h et 17h
 TAD 2: le mardi et le samedi vers La Gacilly, à l'église Depuis Tréal, St-Nicolas du Tertre, Carentoir, Quelnecu, St-Martin, Cournon, La Chapelle-Gaceline et Glénac
- >Arrivée à La Gacilly: entre 9h et 10h ou entre 14h et 15h
- >Départ de La Gacilly: à 12h et 17h
- TAD 3: le mercredi et le vendredi vers Guer, à l'église Depuis Augan, Porcaro, St-Malo de Beignon, Beignon, Monteneuf, Réminiac et Guer
- >Arrivée à Guer : entre 9h et 10h ou entre 14h et 15h
- >Départ de Guer: à 12h et 17h

Les lignes BreizhGo

Trois lignes de bus régionales BreizhGo et une ligne interdépartementale sillonnent le territoire d'0BC :

- N° 4 Ploërmel Malestroit Vannes (passant par Sérent et St-Guyomard)
- N° 10 Pays de Redon (passant par St-Martin sur Oust)
- N°12 Redon Plélan-le-Grand (passant par Cournon, La Gacilly, Carentoir, Guer, St-Malo de Beignon et Beignon)
- Ligne interdépartementale Pontivy-Ploërmel-Rennes (passant par Guer)

Comment utiliser ces lignes

Retrouvez les horaires et arrêts des lignes sur

https://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/morbihan

Où prendre un ticket

- A bord des cars : ticket par 1 ou 10 ;
- Via l'application BreizhGo M-Ticket ;
- Grâce à un abonnement mensuel ou annuel.

Pour obtenir une information personnalisée, contactez le 02 99 300 300.

COMMENT UTILISER LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

JE M'INSCRIS AU PRÉALABLE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au minimum 7 jours ouvrés avant la première course. La demande d'inscription et les justificatifs (carte d'identité, carte mobilité inclusion, carte d'invalidité d'au moins 80%, carte européenne de stationnement) doivent être adressés à la communauté de communes par courrier ou par mail:

- OBC · Service mobilité · Parc d'activités de Tirpen, CS 80055, 56140 Malestroit.
- contact@oust broceliande.bzh

2 JE RÉSERVE MON TRANSPORT

Par téléphone auprès de la Centrale BreizhGo :

- 02 99 300 300 (prix d'un appel local);
- Du lundi au samedi de 8h à 20h et hors jours fériés ;
- Au plus tôt un mois avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h, et le samedi avant 17h pour le lundi. li est possible de planifier ses déplacements \$Uf un mois;
- Transmettre son nom et prénom ;
- Préciser le jour et l'horaire d'utilisation du service ;
- Indiquer le point de départ de la course.

Le vélo sur le territoire

La communauté de communes poursuit le déploiement de sa politique volontariste en faveur de la pratique du vélo au travers de la mise en service, en partenariat avec les communes, du schéma vélo pour la création de voies cyclables sécurisées, d'un service de location de vélo à assistance électrique avec option d'achat et prime à l'achat et d'animations« école à vélo» auprès des établissements scolaires...

LOUER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JE CHOISIS MON TYPE DE VÉLO:

- 1
- VAE type VTC : vélo polyvalent, plutôt sportif pour la ville et les chemins;
- VAE type hollandais : idéal pour rouler sur route grâce à sa position relevée et son assise confortable.

JE CHOISIS MA FORMULE DE LOCATION (ENTRETIEN INCLUS)

- Formule "Je teste" : de 1 à 3 mois pour 40€ / mois
- Formule "J'me lance" : 1 an de location à 60€ / mois avec option d'achat (déduction de la location + prime OBC de 100€)

JE RÉSERVE MON VÉLO

- Par téléphone : 02 97 22 59 31
 - par mail : locationvae@oust-broceliande.bzh

JE CHOISI LE LIEU DE RETRAIT DE MON VAE

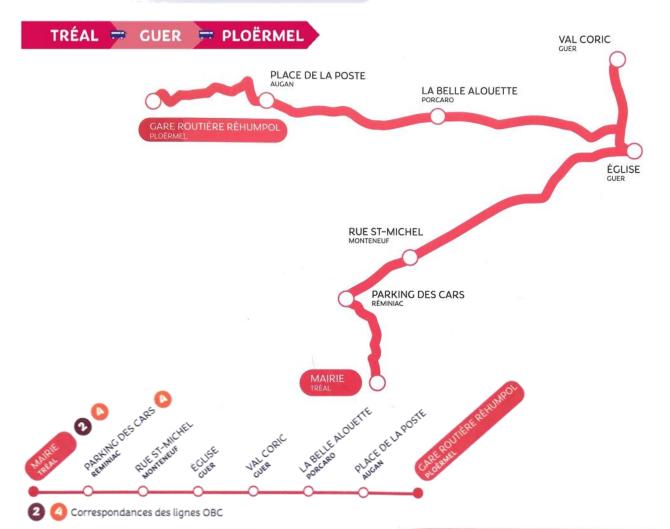
- GUER I Maison des services 14 avenue du Général de Gaulle
- MALESTROIT I Siège communautaire I PA Tirpen

JE FOURNIS LES DOCUMENTS SUIVANTS

- Pièce d'identité .:.
- Justificatif de domicile
- Assurance responsabilité civi!e
- RIR







PLOËRMEL = GUER = TRÉAL

	Jours	mercredi & vendredi		samedi		
	N° circulation	012	014	016	018	
PLOËRMEL	Gare routière Réhumpol	09:38	11:00	07:38	15:33	
AUGAN	Place de la Poste	09:50	11:12	07:50	15:45	
PORCARO	La Belle Alouette	09:55	11:17	07:55	15:50	
GUER	Église	10:05	11:27	08:05	16:0	
GUER	Val Coric	10:12	11:34	08:12	16:0	
MONTENEUF	Rue St-Michel	10:24	11:46	08:24	16:19	
RÉMINIAC	Parking des cars	10:29	11:51	08:29	16:24	
TRÉAL	Mairie	10:36	11:58	08:36	16:3	

TRÉAL = GUER = PLOËRMEL

	Jours	mercredi & vendredi		samedi		
	N° circulation	011	013	015	017	
TRÉAL	Mairie	08:30	12:00	12:30	17:20	
RÉMINIAC	Parking des cars	08:37	12:07	12:37	17:27	
MONTENEUF	Rue St-Michel	08:42	12:12	12:42	17:32	
GUER	Église	08:53	12:23	12:53	17:43	
GUER	Val Coric	09:00	12:30	13:00	17:50	
PORCARO	La Belle Alouette	09:11	12:41	13:11	18:01	
AUGAN	Place de la Poste	09:16	12:46	13:16	18:06	
PLOĒRMEL	Gare routière Réhumpol	09:28	12:58	13:28	18:18	

TARIFS

Unité : 2€ | 1 €* Carnet 10 voyages : 15€ | 7.5€* 5 ans et moins : Gratuit**

* moins de 26 ans et/ou bénéficiaire de la complémentaire santé solidarité (sur présentation d'un justificatif)

**accompagné d'un adulte ayant payé son ticket

INFOS PRATIQUES

Le billet est :

- · à acheter auprès du conducteur,
- · à payer en espèce (faire l'appoint), · valable 2 heures,
- utilisable uniquement sur les lignes OBC.

Plus d'informations : www.oust-broceliande.bzh 02 97 75 01 02



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS OPEX SOLDATS DE FRANCE

Bonjour à toutes et à tous, quelques dates à retenir.

- 8 Mai à 11h au moment aux morts : Cérémonies du souvenir des déportés et de la victoire 1945 .
- 14 Mai : Vide grenier sur le terrain de la madone des motards.
- 17 Juin à 12h 00 : Repas de cohésion pour les membres de l'amicale.

Pour participer ,n'oubliez pas de vous inscrire avant le 10 juin au 06.83.94.40.88.

Amicalement.

Alain Lhuissier.

COMITE FESTIF

Pour commencer, nous remercions tous les participants à notre soirée tartiflette qui a été une grande réussite.



La prochaine date sera le 1er Juillet après la kermesse des écoles. Nous vous attendons nombreux pour la scène ouverte. Danseurs, chanteurs, musiciens, comédiens, humouristes, ..., petits et grands, vous êtes tous les bienvenus pour fêter ce début d'été 2023. Nous profiterons de ce spectacle autour d'un repas qui sera sur réservation ou bien autour d'un verre à la buvette. Nous vous donnons donc rendez-vous à partir de 18h à l'école de Porcaro.

L'affiche et le menu sont en préparation, plus d'information d'ici début mai. Cependant n'hésitez pas à vous préinscrire au repas auprès de Sylvain au 06.99.44.93.22. Pour les artistes, vous pouvez également vous inscrire à la Mairie ou auprès de Sylvain mais également le jour même à partir de 18h.



PROTECTION DES DONNÉES

Nous vous rappelons que la Mairie de Porcaro vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, de votre pacs ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord. Si vous ne souhaitez pas recevoir le bulletin municipal ou cette fiche d'information « Les P'tite news », merci de le signaler à la Mairie.



La Mairie vous informe et vous alerte grâce à PanneauPocket

Il suffit de télécharger l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable, recherchez Porcaro et cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris.

C'est 100% Gratuit et Anonyme et il y a 0% de Publicité

Disponible aussi sur votre ordinateur : app.panneaupocket.com

C'est le moyen de vous transmettre les différents informations communales (animations, conseils municipaux...) et surtout de vous alerter rapidement en cas d'événements graves (type tempête, accident avec fumées toxiques...)



Et sur facebook

Il suffit de se connecter à facebook et de taper dans la barre de recherche : « Mairie de PORCARO ». Cliquez sur rejoindre pour

être accepté par un administrateur.

Nous publions régulièrement divers informations ! Alors rejoignez nous!

INFORMEZ NOUS

Si vous souhaitez communiquer aux habitants de Porcaro des évènements concernant votre association ou votre activité sur la Commune, n'hésitez pas à les adresser à la Mairie.



PISCINE DE GUER



Les vacances de printemps : Nous vous proposons une ouverture quotidienne du lundi au samedi, des stages d'apprentissage pour les enfants, des cours d'aquagym et • mardi à 13h et ventredi à 12h15. d'aquabike ainsi que la possibilté de participer à un stage d'apprentissage de la natation adulte pour les grands débutants et les personnes ayant peur de l'eau.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil.

ATTENTION: BEBE NAGEUR

Pour le bien-être et le confort des tout-petits, nous allons modifier la limite d'âge des séances des bébés à l'eau et du jardin aquatique.

Nous privilégierons dorénavant les 4 mois à 18 mois/2ans pour les bébés à l'eau de 9h45 à 10h30 et les 2ans à -6ans au jardin aquatique du 10h30 à 11h15. Cette organisation prendra effet à partir de la fin du mois d'avril

JOURNÉE ENFANT

Comme chaque année, la piscine organise un moment festif pour la fin de cours de natation des enfants. ce RDV se tiendra le mercredi 14 juin à partir de 15h10, les parents sont conviés à cet évènement. Plus d'info à venir.

PORTE OUVERTE le samedi 17 juin

L'équipe de la piscine de Guer vous convie à un après midi "PORTE OUVERTE" de 14h à 17h le samedi 17 juin, pour vous faire découvrir toutes les activités aquatiques qui sont proposées pour la saison 2023/2024.

AQUABIKE

Vous avez du temps, pendant votre pausedéieuner?

Venez découvrir l' AQUABIKE à la piscine de Guer

En cours de 30 mn:

Autres créneaux possibles :

- lundi à 18h, 18h40 ou 20h15
- mercredi 20h20 et jeudi 20h25

La séance 10,40€ OBC ou 12,50€ hors Les 10 séances 93.60€ OBC ou 112.30€ hors OBC

En location: 5€ + entrée public

Prêt de chaussons pour la découverte

Renseignement à la piscine :

02.97.22.00.66 piscine.guer@oust-broceliande.bzh

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS....

Pour les personnes qui souhaitent participer aux travaux avec vos élus :

Vous êtes attendus dans l'élaboration de Plan Communal de Sauvegarde. Pour les parents d'élèves, dans le travail mené pour reprendre les repas de la restauration scolaire en régie.

Nous vous attendons également pour le rôle de signaleurs le 15/08 de 13h30 à 16h.









A votre service pour vos démarches!

France Services - Maison des services de Guer organise 2 journées d'accompagnement à la déclaration de

Un agent du service des impôts de Pontivy vous aidera à remplir votre déclaration.

Afin que cette rencontre se déroule dans de bonnes conditions, la prise de rendez-vous est obligatoire. 2 dates :

- Le mercredi 10 mai
- Le mercredi 17 mai

Appelez FRANCE SERVICES SERENT, coordonnées ci-dessous, pour fixer votre heure de rendez-vous.

> Maison des Services 4 Avenue du Général de Gaulle 56380 Guer 02 97 22 56 57 ou 06 02 50 81 17 franceservices@oust-broceliande.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h30 et 14h – 17h30 Mercredi: 9h00 – 12h30 Vendredi: 9h-12h30 et 14h – 17h





5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	900
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
	7			8			7	5 9
		9	2			3	P	
	3	6	7 10	8		1		
				1	3	2	r s	95
	8	7		, ,	1	6	3	
1			3		8			5
7 3	2	5	9			4	8	
		3	5	9				
		1	- 26	7		9	2	35000 JL
	- 4	2		7 -	6	5	7 1	7

Les principales dates de la campagne déclarative des revenus pour les usagers sont reprises dans le tableau ci-après :













	CAMPAGNE Déclarative 2023			
Remise à la poste des déclarations pré-remplies	Du 06 au 25 avril (délai de distribution 4-15 jrs) Pour le département du Morbihan les envois se feront à partir du 17/04/23.			
Ouverture des déclarations en ligne	Jeudi 13 avril			
Ouverture des déclarations EDI-IR (Echange des Données informatisé = dé- pôt par l'intermédiaire d'un comptable ou prestataire autorisé)	Lundi 24 avril			
Date limite de dépôt papier *	Lundi 22 mai (jusqu'au 8 juin pour les déclarations déposées par l'intermédiaire d'un expert comptable ou avocat)			
Date limite de déclaration en ligne	Jeudi 8 juin (département 56)			
Fermeture des déclarations en ligne	Mercredi 28 juin			
*	passé ce délai une majoration de 10 % pour dépôt tardif est appliqué			

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU MORBIHAN



BULLETIN D'INFORMATION N°10 MARS 2023



L'accueil des usagers pendant la campagne déclarative des revenus

Accueil téléphonique

- N° UNIQUE NATIONAL D'ASSISTANCE AUX USAGERS PARTICULIERS affiché sur les déclarations de revenus.

0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (n° non surtaxé)

N° d'assistance déclaration en ligne pour les EDI-IR 0 810 007 850 : 5 plateaux Toscane

- Accueil téléphonique classique dans les SIP
- Navigation assistée « COBROWSE »: l'usager doit prendre Rdv sur impots.gouv.fr sous le guichet « navigation assistée ». Il sera rappelé au téléphone et guidé à distance dans sa déclaration de revenus en ligne.avec ou sans rendez-vous (la prise de rendez-vous se fait sur impots.gouv.fr)

Accueil physique

- Au sein des espaces FRANCE SERVICES

L'accueil de proximité continu d'être assuré dans les structures France Services. Cet accueil est renforcé par des journées spéciales d'accompagnement à la déclaration prévues sur plusieurs FRANCE SERVICES.

- Dans les tiers lieux

Espaces ATLAS (armée), Mairie de HENNEBONT, Centre social Keryado LORIENT

- Dans les Services Impôts Particulier (SIP)

L'accueil est assuré dans les conditions habituelles sur les 3 SIP du département: LORIENT, VANNES, PONTIVY et également sur l'antenne d'AURAY

> Sans rendez-vous de 8h30 à 12h lundi, mardi, jeudi, vendredi Sur rendez-vous de 13h30 à 16h les lundi, mardi, jeudi, vendredi

Nouveautés de la campagne de la campagne 2023

Dépenses d'emploi à domicile donnant droit à un crédit d'impôt service à la personne Modification du parcours usagers dans la déclaration en ligne :

en cas de dépenses de services à la personnes (case 7D8 les usagers doivent détailler la nature des dépenses d'emploi à domicile (à partir d'un clic sur l'icône crayon: 27 choix possibles).

si une aide a été perçue au titre des dépenses service à la personne et que l'administration en a connaissance: il n'y aura pas de pré-remplissage de la déclaration du montant des dépenses et l'usager sera invité à porter le montant de l'aide sur sa déclaration (blocage de la saisie si le montant de l'aide perçue n'est pas portée en case 7DR).

Augmentation du plafond annuel des heures supplémentaires exonérées : passage de 5 000 € à 7 500 € Exonération des jours de repos ou ARTT monétisés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre **2025** jusqu'à 7 500 €

Exonération de la prime de partage de la valeur instaurée en juillet 2022 (seuils 3000€ ou 6000€: figure sur les attestations fiscales délivrées par les employeurs)

Augmentation du plafond de dépenses du crédit d'impôt pour frais de garde des enfants de moins de 6 ans passage de 2 300 € à 3 500 € par enfant.